

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 13-001909 / 70207391
Pentair International Sàrl, 1003 Lausanne
Département Finance: clotûre comptable annuelle et trimestrielle
(Europe, Moyen Orient et Afrique)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H, 2 F
01.08.2013–31.07.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 13-002177 / 54770719
Polygravia arts graphiques S.A., 1618 Châtel-St-Denis
Département impression offset
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H
01.07.2013–31.08.2015 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 13-002159 / 83586541
ETA S.A. Manufacture Horlogère Suisse Monsieur Olivier Jolidon,
2926 Boncourt
Secteur de production DISKUS et Lessivage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
01.10.2013–30.09.2016 (Nouveau permis)
- 13-002162 / 52293282
Heraeus Materials S.A., 1400 Yverdon-les-Bains
Maintenance: support technique de nuit pour le personnel
de production «Ligne Sylet».
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
12.10.2013–28.02.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 13-002165 / 52293282
Heraeus Materials S.A., 1400 Yverdon-les-Bains
Secteur production «Ligne Stylets»
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
14 H, 18 F
12.10.2013–28.02.2015 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 13-002164 / 52293282
Heraeus Materials S.A., 1400 Yverdon-les-Bains
Dpt Maintenance: interventions lors de problèmes techniques
sur les installations de production «Ligne Stylets»
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
12.10.2013–28.02.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 13-002171 / 45929737
Herold Fahrzeugvermietung GmbH, 1201 Genève
Location de voiture: Remise et préparation (contrôle et entreteïn) des véhicules
Besoin particulier de consommation
1 H, 1 F
01.10.2013–31.03.2015 (Modification)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 13-001971 / 64601320
CIMO Compagnie industrielle de Monthey S.A., 1870 Monthey
Secteur Service des Energies VG: surveillance de la production/
distribution d'énergie pour le site chimique de Monthey
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
15 H
01.09.2013–31.08.2016 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

1^{er} octobre 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail